COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS DE SEINE

Procès Verbal des Assemblées Générales

Mercredi 14 Octobre 2009

au Foyer des Associations
Place Charles de Gaulle 92410 VILLE D'AVRAY

AG ORDINAIRE ET EXTRA-ORDINAIRE

Présents :

Pascale LEGINY	Secrétaire Générale
Pierre SINTES	Vice Président
Martine BLANCHET MASSON	Trésorière
Eric LITOUX	Secrétaire Adjoint
Sylvie DAUB	Trésorière Adjointe
Pascal BOURGEOIS	Membre du Comité Départemental
Anne SARRABEZOLLES	Membre du Comité Départemental
David ROBINET	Assistant Technique Départemental
Laurent PELISSIER	Responsable de l'Arbitrage
Geoffroy LABOURIER	Arbitrage Sud
Bernard MASCLET	Président du club de Boulogne Billancourt
José BONICI	Président du club de Colombes
Xavier MACE	Représentant du club de Courbevoie
Samia SINTES	Présidente du club de Rueil-Malmaison
Philippe BOISSE	Président de la Ligue de Versailles
Alain VARILLE	Président du Comité Escrime Ile de France
Sylvie SORMAIL	Trésorière du Comité Escrime Ile de France

Excusés:

Raymond MOREAU	Président du CDOHS
Yann DETIENNE	CTS de la Ligue de Versailles

La constatation est faite qu'à ce jour 3 clubs du département des Hauts de Seine ne se sont pas affiliés (Garches, La Garenne Colombes, Meudon)

Le quorum de l'Assemblée Générale est donc modifié.

(3381 licenciés – 192 licenciés = 3189 licenciés)
Quorum = 161 voix X 1/4 = 40 voix)

Le quorum étant atteint (81 voix représentées), la séance est ouverte à 20H30

En l'absence de Président, démissionnaire, la secrétaire faisant fonction, Pascale LEGINY ouvre la séance, en remerciant les clubs présents et représentés, ainsi que la présence de Monsieur Philippe BOISSE Président de la Ligue de Versailles, Monsieur Alain VARILLE, Président du CREIF et Madame Sylvie SORMAIL Trésorière du CREIF.
Messieurs Raymond MOREAU président du CDOSHS, et Yann DETIENNE CTS de la Ligue de Versailles sont excusés pour raisons personnelles

Rappel est fait qu'il y aura, conformément à la convocation envoyée à tous, deux Assemblées Générales consécutives, tout d'abord l'Assemblée Générale Ordinaire, suivie d'une Assemblée Générale Extra-Ordinaire qui sera Elective,
Ceci suite à la démission en 2009 de 2 membres du Comité Directeur dont celle du Président.

AG ORDINAIRE à 21h05

Rappel de l'ordre du jour

- Approbation du P.V. de l'AG du 20 octobre 2008
- Rapport Moral
- Rapport Financier
- Budget Prévisionnel 2009-2010
- Rapport Sportif 2008-2009
- Questions Diverses

- Approbation du P.V. de l'Assemblée Ordinaire du 20 octobre 2008
  Tous les clubs ayant reçus ce Procès Verbal auparavant, et aucune remarque n'ayant été faite, il est procédé au vote

  Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS DE SEINE

- Rapport moral

  Le Comité constate 2 démissions, dont celle du Président Mr Michel JAMIER, élu en 2008,
  Cela a entrainé une modification du Bureau. (élu le 9 avril 2009)
  Le Bureau actuel a donc récupéré la charge du département en fin de saison,
  Malgré cela le Bureau et le Comité Directeur ont fait leur maximum pour assurer le fonctionnement et les différentes manifestations, dans un climat serein.

  La saison sportive a été positive

  Bon retour sur les championnats départementaux 2009 dont on rappellera :
  - le bon indice de fréquentation (voir le bilan des championnats fait par l'ATD)
  - la satisfaction des tireurs et de leurs accompagnants
  - la présence d'Officiels, notamment André SANTINI Maire d'Issy et Mr BLONDEAU président d'honneur du CREIF
  - le succès sponsor en progrès grâce à l'investissement de quelques personnes, et au dossier sponsoring bien monté.
  - Il faudra veiller à continuer en ce sens, et à l'améliorer
  - Cartel a renouvelé son aide efficace,
  - Merci au CG92, à la DDJS, au CDOHS, à MC DO Issy, Intermarché Issy (600 boissons), TOYS'R'US (2 vélos et 48 poupées Charlotte aux Fraises), Michel et Augustin (540 petites boites de sablés), Les Pierreux d'IDF, Album et CIC.
  - Merci à Marc CRATERE pour sa démonstration d'Handi-Escrime
  - On regrettera toujours l'absence des sabreurs (1 club dans le département)

  Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

- Rapport Financier

  Présentation faite par la trésorière Mme Martine BLANCHET MASSON
  Cette saison, 12 nouvelles pistes ont été achetées pour le Nord (12 pistes avaient précédemment étaient achetées pour le Sud). Nous avons ainsi une répartition homogène dans le Nord et le Sud du Département.
  Nous avons aussi fait l'acquisition de 2 nouvelles imprimantes pour les Entrainements des Jeunes Nord et Sud.

  Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

22, rue du Président DOUMER – 92340 BOURG LA REINE
Tel. 01 46 65 21 62

- Budget prévisionnel saison 2009-2010
  Présentation faite par la trésorière Mme Martine BLANCHET MASSON

  Le budget prévoyant «la « cotisation club », ce sujet prévu en questions diverses, est abordé maintenant.
  Tous les clubs ont été informés du débat sur le mode de calcul de la cotisation Club, par mail le 23 septembre 2009.

  Rappel :
  Vous avez tous reçu les statuts avec la convocation :
  - Article 22 des statuts :
    Les ressources annuelles du Comité comprennent :
    Article 22.2 – Les cotisations et souscriptions de ses membres
    Article 22.3 -Les produits provenant des licences et des manifestations
  - Entre autre, le Comité Départemental paie une cotisation annuelle de 75€ au CDOSF (comité olympique)

  Arguments :
  - Le comité départemental régularise la situation de son ATD et le salarie, donc coût supplémentaire
  - Nouveautés sportives (cf projet sportif de la saison) à financer

  La cotisation sera mise en place pour la saison sportive 2009/2010, en fonction du nombre de licenciés au 31/08/2009, et mise en recouvrement entre juin et septembre 2010.

  Il est proposé aux clubs les 3 formules :
  - Cotisation fixe par club
  - Cotisation par licencié (0,50€ ??)
  - Cotisation forfaitaire

  Résultat du Vote :
  - Cotisation fixe : Contre à l'unanimité
  - Cotisation par licencié :
    - Contre : 2
      (Clubs de Rueil et Courbevoie)
    - Abstention : 1
      (Club de Suresnes)

- Pour : 8
  (Clubs de : Antony, Bois-Colombes, Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Colombes, Issy-les-Moulineaux, Vanves, Ville d'Avray)

Le principe de la cotisation par licencié est donc adopté.

Vote du montant de la cotisation par licencié : est proposé 0,50€ :

- Contre : 0
- Abstention : 5
  (Clubs de Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, Rueil, Suresnes)
- Pour : 6
  (Clubs de Antony, Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Issy-les-Moulineaux, Vanves, Ville d'Avray)

Il est donc admis que :
La cotisation club, sera calculée en fonction du nombre de licenciés sur la base du nombre de licenciés au 31 aout de l'année précédente, pour un montant de 0,50€ par licencié.
Ce montant étant bloqué jusqu'à la fin de l'olympiade, juin 2012.
IL est rappelé toute l'attention à apporter à la formulation de cette redevance auprès des clubs :
Les clubs n'adhérant pas au Comité Départemental ne pourront pas prétendre : aux subventions CNDS, aux labellisations clubs, aux formations d'arbitre, aux championnats départementaux et autres compétitions organisées par le département.

Vote du Budget prévisionnel pour la saison 2009/2010 :
Résultat du Vote :
Pour : 11, Abstention : 1 (club de Suresnes)
Vote Adopté à la majorité

- <u>Rapport Sportif saison 2008-2009</u>
  Présentation faite par notre ATD David ROBINET

  Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

- Questions diverses
  Aucune question diverse.

L'Assemblée Générale Ordinaire est terminée.

AG EXTRA-ORDINAIRE à 22h55

Rappel de l'ordre du jour

- Nouveaux Statuts pour mise en conformité avec ceux de la Ligue et la FFE
- Constatation de la démission de l'ancien Président
- Election de 2 nouveaux membres au Comité Directeur suite à 2 membres sortants
- Election du Président

- Nouveaux Statuts pour mise en conformité
  Les statuts ont été envoyés avec la convocation à l'Assemblée Générale.
  Il est rappelé qu'ils ne sont qu'une mise en conformité avec les statuts de la Ligue et de la FFE, ce qui aurait dû être fait depuis 2004, afin d'être dans la légalité.
  Les statuts proposés étant les statuts types proposés aux Comités Départementaux par la FFE, ils ne sont pas sensés être soumis à vote.
  Toutefois, pour éviter tout litige ou éventuelle réclamation, le vote est proposé.

  Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

- Constatation de la démission de l'ancien Président
  Mr Michel JAMIER, élu le 20 octobre 2008, a donné sa démission au Comité Départemental le 18 mai 2009.

- Election de 2 membres au Comité Directeur
  Suite à la démission de 2 membres du Comité Directeur au cours de la saison 2008/2009, il a été proposé aux membres des clubs de faire acte de candidature, par lettre recommandée avec AR 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Deux candidats : Messieurs Eric ANNOEPEL membre du club de Vanves, et José BONICI président du club de Colombes ont postulé pour devenir membres du Comité Directeur.

Précision : Leur élection au Comité Directeur est pour la durée restante du mandat, c'est-à-dire 3 ans, jusqu'en septembre 2012.

Election à bulletin secret, comme décidé en bureau du 16/09/2009.

Résultat du Vote :

- Eric ANNOEPEL : Pour : 10
- José BONICI : Pour : 11

Messieurs Eric ANNOEPEL et José BONICI sont donc élus au Comité Directeur.

- Election du Président

  Le nouveau Comité Directeur va se réunir pour désigner en son sein un de ses membres qui sera présenté comme candidat au poste de Président à l'Assemblée, c'est-à-dire aux clubs, et soumis à leur vote.

  Monsieur Eric ANNOEPEL a été désigné par le Comité Directeur comme Président soumis au vote de l'Assemblée.

  Il est décidé à l'unanimité de procéder au vote à main levée.

  Résultat du Vote : Pour à l'unanimité

  Monsieur Eric ANNOEPEL est donc élu Président du Comité Départemental des Hauts de Seine

Madame Martine BLANCHET MASSON et les membres du comité remercient Pascale LEGINY pour sa disponibilité et son investissement depuis la démission de l'ancien président.

L'Assemblée Générale se termine à 23H35 autour d'un verre de l'amitié

La Présidente faisant fonction,

Pascale LEGINY